

Rapport annuel sur les événements d'exploitation des Chemins de Fer



touristiques (hors RFN) 2007

Date: 20 janvier 2009

Affaire suivie par

Nabil HRAICHI – DML
Tél. 04.76.63.78. 64, fax 04.76.42.39.33
Mél. Nabil.hraichi@developpement-durable.gouv.fr

Sommaire

1. INTRODUCTION.....	3
2. LE PARC DES CHEMINS DE FER TOURISTIQUES EN SERVICE.....	3
3. TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS NOTABLES.....	4
3.1. DÉFINITIONS.....	4
3.1.1. <i>Evènements notables</i>	4
3.1.2. <i>Victimes</i>	4
3.2. LES ÉVÈNEMENTS MAJEURS ET ACCIDENTS GRAVES.....	5
3.3. LES AUTRES ÉVÈNEMENTS NOTABLES.....	6
4. MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES.....	6
5. ANALYSE DES DONNÉES 2007.....	7
6. CONCLUSION.....	7

Introduction

Le présent rapport a pour objet de présenter la synthèse des données sur les événements notables d'exploitation des chemins de fer touristiques, d'après les informations sur les incidents et accidents fournies aux Bureaux Interdépartementaux des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (BIRMTG) recueillies auprès des exploitants de réseau pour l'année 2007.

Le parc des chemins de fer touristiques en service

Le détail des 49 réseaux en service en 2007 et contrôlés par les BIRMTG est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

Dépt	Nom du réseau	Longueur (km)	Écartement (m)
BIRMTG Nord-Ouest			
27	C.F. de la Vallée de l'Eure	17,6	normale
35	C.F.T. Mines de la Brutz	0,8	sub-métrique
36	Train Touristique du Bas-Berry	27,6	normale
37	Train Historique de Rillé	1,8	métrique
45	C.F.T. de Pithiviers	4	sub-métrique
50	Train Touristique du Cotentin	9,2	normale
59	Tramways de la Deûle	3	métrique
59	TT de la Vallée de la Scarpe	2,5	sub-métrique
72	C.F.T. de la Sarthe	17,2	normale
76	Train Touristique Etretat Pays de Caux	6,2	normale
77	Tacot des Lacs	2,5	sub-métrique
80	C.F. Baie de Somme	26	métrique
80	Petit Train de la Haute Somme	6,5	sub-métrique
85	C.F. Vendée	22	normale
95	CFT Valmondois	1	métrique
BIRMTG Nord-Est			
21	C.F. Vallée de l'Ouche	6,8	sub-métrique
25	C.F.T. Pontarlier Vallorbe	6,5	normale
52	C.F.T. de Blaise et Der	39,5	normale
54	Association des Musées et Tourisme Ferroviaires	0,8 (partie française)	sub métrique
57	C.F.T. Vallée de la Canner	11,4	normale
57	C.F. de l'Abreschviller	6,1	Sub métrique
68	C.F.T. de la Vallée de la Doller	13,7	normale
68	C.F.T. du Rhin	13	normale
68	Ecomusée d'Alsace.	1,5	normale
71	C.F. du Creusot	9,8	Sub métrique
89	TPVM (Train à Petite Vitesse de Massangis)	2,5	Sub métrique
89	Touristique de Puisaye - Forterre	30,6	normale
BIRMTG Massif Central			
30	Train à vapeur des Cévennes CITEV	13,7	normale
42	Petit train de Vernay	3,5	sub-métrique
42/43	C.F. du Haut Forez	14	normale
43/07	C.F. du Velay	37	métrique
46	C.F. du Haut Quercy	6,5	normale
43/63	C.F. Livradois – Forez	83,5	normale
BIRMTG Sud-Ouest			

17	Train des Mouettes	20,5	normale
17	P'tit train de St Trojan	5,8	sub-métrique
33	C.F.T. de Guitres	13,7	normale
33	Train du Cap Ferret	1,8	sub-métrique
33	C.F. Pointe de Grave - le Verdon (PGV)	6,5	normale
40	Ecomusée de la Grande Lande	4	normale
64	Petit Train d'Artouste	9,4	sub-métrique
81	C.F.T. du Tarn	3,6	sub-métrique
BIRMTG Sud-Est			
06	Train à Vapeur des Pignes	20	métrique
07	Viaduc 07	13,9	normale
13	Train des Alpilles	10	normale
13	C.F.T. du Val de Provence	6,7	normale
38	C.F. de La Mure	30	métrique
38	C.F. du Haut-Rhône	4	sub-métrique
69	C.F. d'Anse	2,5	sub-métrique
Outre-mer (STRMTG)			
971	C.F.T. du Pays de la Canne	7,5	métrique

Tableaux de synthèse des événements notables

Définitions

Évènements notables

Tous les événements liés à la sécurité de l'exploitation du système de transport considérés comme événements notables, sont classés en fonction de leur niveau de gravité au sens de la norme EN 50126. La gravité est évaluée en fonction du nombre de victimes, pertes humaines ou blessures graves, ainsi que du degré de destruction du système.

Pour les réseaux des chemins de fer touristiques, 4 catégories de gravité ont été établies : Évènement majeur, accident grave, accident peu grave, accident marginal ou incident matériel.

Catégorie 1 : Évènement majeur

Il s'agit d'accidents catastrophiques dont le nombre de victimes (morts ou blessés) est important, assorti de destructions matérielles très fortes, et pouvant nécessiter une évacuation collective dans des conditions difficiles ou des proportions importantes.

Ces événements exceptionnels nécessitent des moyens de secours conséquents et peuvent avoir des répercussions médiatiques notables.

Catégorie 2 : Accident grave

Accident ayant fait au moins un blessé grave ou un mort, un même accident pouvant aussi causer des blessures légères.

Catégorie 3 : Accident peu grave

Tous autres sinistres causant des dommages corporels légers (plusieurs blessés légers) et pouvant affecter momentanément le fonctionnement du système.

Ils peuvent avoir eu des conséquences médiatiques et peuvent constituer des indicateurs du niveau de sécurité du système, notamment lorsqu'ils auraient pu mettre en péril la sécurité des usagers.

Catégorie 4 : Accident marginal ou incident matériel

Accidents dont les dommages corporels se limitent à un blessé léger ou sinistres affectant le système pouvant être matériellement importants mais qui auraient pu avoir des conséquences plus graves sur les personnes, heureusement ou fortuitement évitées.

Victimes

Mort

Toute personne décédée sur le coup ou dans les trente jours, sauf suicide.

Blessé grave

Toute personne blessée qui a été hospitalisée pendant plus de vingt-quatre heures, sauf tentative de suicide.

Blessé léger

Toute personne non indemne qui n'est pas un blessé grave, sauf tentative de suicide.

Les évènements majeurs et accidents graves

Le tableau ci-dessous regroupe les évènements majeurs et les accidents graves, dont la nature représente la cause ou conséquence ayant entraîné le décès ou les blessures des voyageurs.

Nature de l'évènement	Nombre	Victimes	Dont blessés graves	Dont morts
Collision entre rames	-	-		
Collision obstacle fixe	-	-		
Collision avec un tiers	-	-		
Déraillement	-	-		
Chute	-	-		
Panique	-	-		
Incendie/explosion	-	-		
Électrocution/électrisation	-	-		
Entraînement	-	-		
Totaux :	0	0	0	0

A la connaissance des services de contrôle, l'année 2007 n'a connu aucun évènement grave.

Les autres évènements notables

Le tableau ci-dessous regroupe les accidents peu graves et les accident marginaux ou incidents matériels.

Nature de l'évènement	Nombre	Blessés légers*
-----------------------	--------	-----------------

Départ de feu	3	-
Evènement extérieur (chutes de blocs, ...)	2	-
Affaissement de la voie	-	-
Inondation de la voie	-	-
Collision entre rames	-	-
Collision obstacle fixe	-	-
Collision avec un tiers au PN	3	-
Collision avec un tiers hors PN	-	-
Déraillement	3	-
Dysfonctionnement sécuritaire du matériel roulant	-	-
Autres évènements	3	-
Totaux	14	0

(*) : il est possible que certains dommages corporels légers n'aient pas été identifiés.

Méthodologie de recueil des données

Les données disponibles sont issues des tableaux de recueil des évènements notables des Chemins de Fer Touristiques établi par le STRMTG, des fiches de déclaration d'accident/ incidents issue du référentiel technique relatif à la sécurité de l'exploitation des chemins de fer touristiques ou de messages électroniques ou verbaux transmis par les exploitants aux BIRMTG ou directement au STRMTG.

Malgré cela, il n'est pas toujours spontané pour les exploitants de faire remonter au réseau de contrôle les accidents/incidents survenus sur leur réseau. Certains exploitants déclarent la totalité des évènements, d'autres seulement les évènements susceptibles de donner lieu à un recours auprès de leur assureur ou n'appréhendent pas le caractère notable des évènements.

Analyse des données 2007

Suite à la synthèse des évènements sur 2007, et bien que les données antérieures (période 2003-2006) soient insuffisantes pour procéder à une analyse réellement pertinente de l'évolution de l'accidentologie, il ressort les indications suivantes :

➤ Nombre et répartition des évènements

La plupart des évènements se regroupent dans la catégorie collision avec un tiers (heurt avec des véhicules aux PN) et déraillement. Il n'y a pas eu de nouvelles chutes de personnes (cf. accidents graves en 2003 et 2006).

Les deux axes de progrès sur lesquels le STRMTG et le réseau de contrôle des BIRMTG s'est engagé sur 2008/2009 concerne la sécurité des passages à niveau et la gestion des parcs de matériels roulants.

➤ Nombre de victimes :

Sur ces cinq dernières années, le nombre de morts et de blessés graves reste marqué par les accidents de 2003 et 2006 eu égard aux faibles kilométrages parcourus mais sans évolution nouvelle.

Conclusion

Le nombre d'évènements notables communiqués par les exploitants en 2007 s'est de nouveau avéré plutôt faible et disparate en quantité.

Lors des visites de contrôle effectuées en 2008, les bureaux de contrôle ont incité les exploitants à déclarer les évènements notables survenus lors de la précédente période d'exploitation.

Afin d'instaurer un climat de confiance entre les exploitants et les BIRMTG, les besoins du réseau de contrôle sur la communication des évènements notables ont été de nouveau exprimés, au moyen d'un modèle de tableau de recensement des évènements notables, et en expliquant que la sécurité progresse par la transparence et la traçabilité et que la sanction n'est pas la réponse de base de l'administration.